Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170352
Centre d'intérêt: 34

Gaumond, Diane.

Relance 1974. 2 : abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants du niveau collégial pour l'année 1972-73 / Diane Gaumond, Daniel Monnier. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1975.
viii, 69, 12 p. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.21)

Code: 28-1183.

Cote Dewey: 371.8'09714/G271r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Persévérance scolaire *Enquête sur les sortants *Passage à l'université *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Collégial (Niveau)

Le deuxième tome de Relance 1974 traite de l'origine socio-économique des sortants, de l'abandon des études et de la poursuite d'études universitaires par les diplômés du secteur général. Il porte sur les seuls sortants du collégial pour l'année 1972-1973. Trois objectifs principaux: décrire la situation des diplômés du secteur général pour vérifier s'ils sont contrariés dans le choix de leurs études - quantifier statistiquement les abandons scolaires - établir les circonstances et les causes responsables de l'abandon des études.

L'analyse est limitée à la clientèle de niveau collégial, le fichier ayant accidentellement été amputé des écoles-témoins retenues pour le niveau secondaire. Au total, 22150 (75%) sortants du collégial ont répondu au questionnaire (reproduit en annexe). Les données sont comparées selon l'origine socio-économique et le sexe. Les sortants sont subdivisés en trois groupes: étudiants (poursuivent leurs études), sortant attendus (diplômés du secteur professionnel), sortants inattendus.

La sélection par les universités semble plus sévère en 1974: 23% des demandes d'inscription refusées (19% en 1973), un taux de contrariété de 14% (12% en 1973). Le diagnostic d'ensemble de la dernière relance est par ailleurs confirmé: l'origine socio-économique et le sexe déterminent dans une large mesure le cheminement scolaire des étudiants. Un sommaire des données recueillies apparaît à la fin de chaque chapitre.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170352

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI

4-21

RELANCE 1974

TOME 2

Abandon ou poursuite des études
chez les étudiants sortants
du niveau collégial
pour l'année 1972-73

DIANE GAUMOND
DANIEL MONNIER

JUIN 1975

28-1163

E D U Q 8170352

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
EDUCATION ET EMPLOI 4-21

RELANCE 1974

TOME 2

Abandon ou poursuite des études
chez les étudiants sortants
du niveau collégial
pour l'année 1972-73

DIANE GAUMOND
DANIEL MONNIER

JUIN 1975

28-1183

AVANT-PROPOS

Ce deuxième et dernier tome de "Relance 1974" rapporte des résultats pour le niveau collégial seulement. Il traite de l'origine socio-économique de la clientèle de la Relance, de l'abandon des études et de la poursuite d'études universitaires par les diplômés du secteur général.

Nous avons dû abandonner le projet d'une analyse des données au niveau secondaire parce qu'une méprise lors de la constitution du fichier informatisé, a éliminé la majorité de la clientèle du tome II pour le niveau secondaire. Le lecteur qui désirerait prendre connaissance de résultats à ce niveau, pourrait consulter Relance 1973, tome II.

NOTE POUR UNE LECTURE RAPIDE

Le lecteur pressé peut obtenir une vue sur les faits saillants du document en lisant l'introduction, les résumés en page 19, 37, 61, et la conclusion.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 1

LISTE DES TABLEAUX VII

INTRODUCTION 1

PREMIER CHAPITRE: Analyse des clientèles touchées par la Relance 1974 5

PARTIE A: Calcul des taux d'abandons 7

1. Définition du terme "abandon" et mise en garde 7

2. Calcul des taux d'abandons au niveau collégial 8

PARTIE B: Comparaison des différentes clientèles de la Relance 1974 selon l'origine socio-économique et le sexe 11

1. Comparaison des différentes clientèles au niveau collégial 11

1.1. Comparaison selon l'origine socio-économique 12

1.2. Comparaison selon le sexe 17

DEUXIEME CHAPITRE: Analyse qualitative du phénomène de l'abandon scolaire 23

1. Circonstances d'abandon 25

2. Causes d'abandon 31

TROISIEME CHAPITRE: Les étudiants et la réalisation de leurs projets d'études 39

Réalisation des projets d'études postcollégiales .. 41

1. Le type d'institution fréquenté 41

2. Les universités fréquentées par les diplômés du secteur général 43

3. L'institution fréquentée est-elle l'institution préférée 43

4. Démarches pour étudier et programme suivi 45

CONCLUSION 63

ANNEXE, questionnaire de la relance 1974 69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux d'abandon pour l'année 1972-73 (septembre 1972 à août 1973) selon les données de la relance 1974.

Tableau 2: La scolarité du père pour chacun des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1974.

Tableau 3: Répartition selon le statut scolaire, des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1974.

Tableau 4: La scolarité du père et le secteur d'études des répondants de la relance 1974.

Tableau 5: Revenu du père des trois sous-groupes de répondants de la relance 1974.

Tableau 6: Répartition, selon le sexe, des sous-groupes d'informateurs de la relance 1974.

Tableau 7: Principale circonstance d'abandon selon le sexe.

Tableau 8: Principale circonstance d'abandon selon le statut scolaire.

Tableau 9: Principale circonstance d'abandon selon le revenu du père.

Tableau 10: Principale cause d'abandon selon le sexe.

Tableau 11: Principale cause d'abandon selon le statut scolaire.

Tableau 12: Principale cause d'abandon selon le revenu du père.

Tableau 13: Le type d'établissement scolaire fréquenté par les répondants de la relance (qui poursuivent des études) selon le statut scolaire.

Tableau 14: Répartition des diplômés du général selon l'université qu'ils fréquentaient en 1972-73.

Tableau 15: L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée selon le statut scolaire des répondants de niveau collégial.

Tableau 16: Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial.

Tableau 17: Distribution des inscrits selon les domaines d'études universitaires.

Tableau 18: Liste des programmes universitaires les moins accueillants.

Tableau 19: Programmes d'études universitaires dont les inscrits se différencient de la moyenne pour la catégorie des pères qui ont un revenu de $12,000 et plus.

Tableau 20: Comparaison des résultats des relances 1973 et 1974.

INTRODUCTION

Cette introduction se limite à une brève présentation de l'Opération-Relance 1974. Des informations plus élaborées seront trouvées dans Relance 1974, tome I.

Le but général de l'Opération-Relance

La "Relance" est une opération annuelle effectuée par le ministère de l'Education en vue de recueillir des informations permettant d'évaluer la situation des "sortants" des institutions collégiales et secondaires du système scolaire québécois. Ces informations sont destinées en tout premier lieu aux responsables de l'organisation scolaire et de l'orientation des étudiants.

Le moment de l'opération

La cueillette des données de la Relance 1974 a eu lieu aux mois de mars et avril 1974. Les "sortants" contactés avaient quitté (avec ou sans diplôme) une institution du niveau collégial ou du niveau secondaire au cours ou à la fin de l'année scolaire 1972-73. Le questionnaire utilisé pour l'enquête est inclus en annexe au présent document.

Les objectifs spécifiques de la Relance

Alors que le tome I de Relance 1974 contient une analyse de la situation des sortants sur le marché du travail, le tome II s'attarde plutôt à connaître les sortants qui ont abandonné leurs études, de même qu'à analyser la situation des sortants diplômés du secteur général qui continuent des études (étudiants).

1. Objectif concernant les étudiants

   . Décrire la situation des diplômés du secteur général pour vérifier si ces diplômés sont contrariés dans le choix de leurs études

2. Objectifs concernant les abandons scolaires

   . Quantifier statistiquement les abandons scolaires

   . Etablir les circonstances et les causes responsables de l'abandon des études

Les clientèles touchées

Comme nous l'avons mentionné en avant-propos, le tome II de Relance 1974 se limite à une analyse qui porte sur la clientèle de niveau collégial puisque le fichier de la Relance a été amputé des écoles-témoins que nous avions retenues pour le niveau secondaire.

Au collégial

Le fichier de la relance 1974 au collégial contenait 29,373 individus sortant de 22 cegep et 17 collèges privés du Québec. 43% étaient issus du secteur professionnel. Le taux de réponse au collégial a été de 75%, soit 22,150 répondants sur 29,373 individus contactés.

Nous recommandons au lecteur de se référer au TOME I (introduction et annexe A) de même qu'au chapitre premier du présent rapport dans lesquels les clientèles de la relance 1974 sont analysées plus en détail.

Plan du document

La structure du présent document est la suivante:

Chapitre I : Analyse des clientèles touchées par la relance 1973 au niveau collégial

A- taux d'abandon

B- comparaison des clientèles de la relance 1973 selon l'origine socio-économique et le sexe

Chapitre II : Analyse qualitative du phénomène de l'abandon scolaire au niveau collégial

Chapitre III: Les étudiants et la réalisation de leurs projets d'études post-collégiales

PREMIER CHAPITRE

ANALYSE DES CLIENTELES TOUCHEES PAR LA RELANCE 1974

Dans ce chapitre, nous procédons d'abord au calcul du taux d'abandon au niveau collégial et ensuite, à une comparaison des différentes clientèles de la Relance 1974 selon l'origine socio-économique et le sexe.

Rappelons qu'au niveau collégial, tous les sortants, diplômés et non diplômés (abandons scolaires), à tous les degrés des secteurs général et professionnel des collèges publics ou privés du Québec (29,000 individus pour les 22 cegep et 17 collèges privés) ont été touchés.

Cette clientèle est sélectionnée en ce sens qu'elle vise les sortants des collèges et non pas les clientèles qui demeurent dans ces institutions. Les sortants des collèges peuvent se subdiviser en trois groupes complémentaires:

1er) les étudiants: ceux qui poursuivent des études dans une autre institution que celle fréquentée en 1972-1973;
(Dans la plupart des cas, ils franchissent un niveau scolaire, c'est-à-dire qu'ils passent du collégial à l'université).

2e) les sortants attendus: c'est-à-dire les diplômés du secteur professionnel.

3e) les sortants inattendus: les sortants des institutions qui auraient dû normalement continuer leurs études, c'est-à-dire les diplômés du secteur général et les non-diplômés du secteur général et du secteur professionnel.

C'est ce troisième groupe que l'on comparera à la clientèle scolaire des établissements d'enseignement pour connaître le taux d'abandon au collégial.

PARTIE A

CALCUL DES TAUX D'ABANDONS

1. DEFINITION DU TERME "ABANDON" ET MISE EN GARDE

Avant de calculer un taux d'abandon, il nous semble important de procéder à une définition de ce terme. En ce qui nous concerne, nous sommes préoccupés davantage par les "départs" du système scolaire que par ceux d'une école en particulier. En ce sens, la définition objective de l'abandon serait la suivante:

> Tout élève qui met fin à ses études à temps plein (1) sans avoir reçu une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme terminal

Au niveau collégial, seulement les diplômés du secteur professionnel peuvent être considérés comme des sortants en accord avec la logique du système scolaire.

Cette définition est stricte et elle nous servira à calculer un taux d'abandon du système scolaire.

---

(1) 12 heures et plus par semaine

Ce taux comme tel sera assorti d'une condition supplémentaire précisant la période de temps considérée. Cette période sera d'une année, c'est-à-dire qu'elle s'étendra du début de septembre à la fin d'août de l'année suivante.

Enfin, il est bon de faire la mise en garde suivante qui permettra au lecteur d'apprécier par lui-même la valeur des taux d'abandons calculés.

- Le taux d'abandon sera valable dans la mesure où la source des données qui a servi de base au calcul est elle-même valable.

- Un taux d'abandon ne permet en rien de préjuger de la gravité de la situation des élèves qui ont abandonné. Par exemple, on sait qu'une bonne proportion des élèves qui semblent avoir cessé leurs études sans obtenir un diplôme ont virtuellement terminé leurs études, sauf pour une ou deux matières qu'ils ont ratées.

2. CALCUL DES TAUX D'ABANDON AU NIVEAU COLLEGIAL

En nous servant d'une part, des effectifs d'étudiants observés en 1972-73 dans les collèges retenus pour la

Relance 1974 et d'autre part, du nombre d'abandons repérés par notre enquête pour l'ensemble des mêmes collèges, nous calculons au tableau 3 les taux d'abandon par secteur d'études et pour l'ensemble de la clientèle.

TABLEAU 1

NIVEAU COLLEGIAL

Taux d'abandon pour l'année 1972-73 (septembre 1972 à août 1973) selon les données de la relance 1974

Taux d'abandon	Nombre d'abandons observés		Clientèle 1972-73 modifiée *		Taux d'abandon
Général	2523	÷	24407	=	10.3%
Professionnel	1661		22487		7.3%
Nombre total et taux moyen	4184		46894		8.9%

* Données originales provenant de: Cegep, effectifs détaillés d'étudiants, Automne 1972, DIGEC, Service de la recherche et du développement, 27 novembre 1973. Cat no. 22,3033.

N.B. Les données pour les collèges privés proviennent de la même source mais n'étaient pas publiées.

La clientèle est modifiée en fonction du taux des répondants au questionnaire, soit 75%.

Le taux d'abandon des étudiants du secteur général (10.3%) semble plus élevé que celui des étudiants du secteur professionnel (7.3%) mais il faut se rappeler que nous incluons dans les abandons du secteur général, les diplômés qui ne poursuivaient pas d'études universitaires en septembre 1973. Les diplômés du général représentent 40.7% des cas d'abandon du secteur général.

Le taux moyen de 8.9% est peut-être légèrement sous-estimé puisque le taux de réponse des abandons est généralement un peu inférieur (2 à 5%) à celui des gradués.

PARTIE B

COMPARAISON DES DIFFERENTES CLIENTELES DE LA RELANCE 1974 SELON L'ORIGINE SOCIO-ECONOMIQUE ET LE SEXE

Tel qu'indiqué au début de ce chapitre, les informateurs contactés par la relance 1974 peuvent se subdiviser en trois catégories selon leur situation en mars ou avril 1974:

1ère les étudiants (ceux qui recevaient plus de douze heures de cours par semaine)

2e les sortants attendus (ceux qui avaient reçu un diplôme de formation professionnelle)

3e les sortants inattendus ou abandons (ceux qui ont cessé leurs études sans avoir reçu de diplôme de formation professionnelle)

1. COMPARAISON DES DIFFERENTES CLIENTELES AU NIVEAU COLLEGIAL

Analysons maintenant les trois sous-groupes de la relance au niveau collégial selon l'origine socio-économique et le sexe.

Diagramme de trois sous-groupes complémentaires de la relance 1974

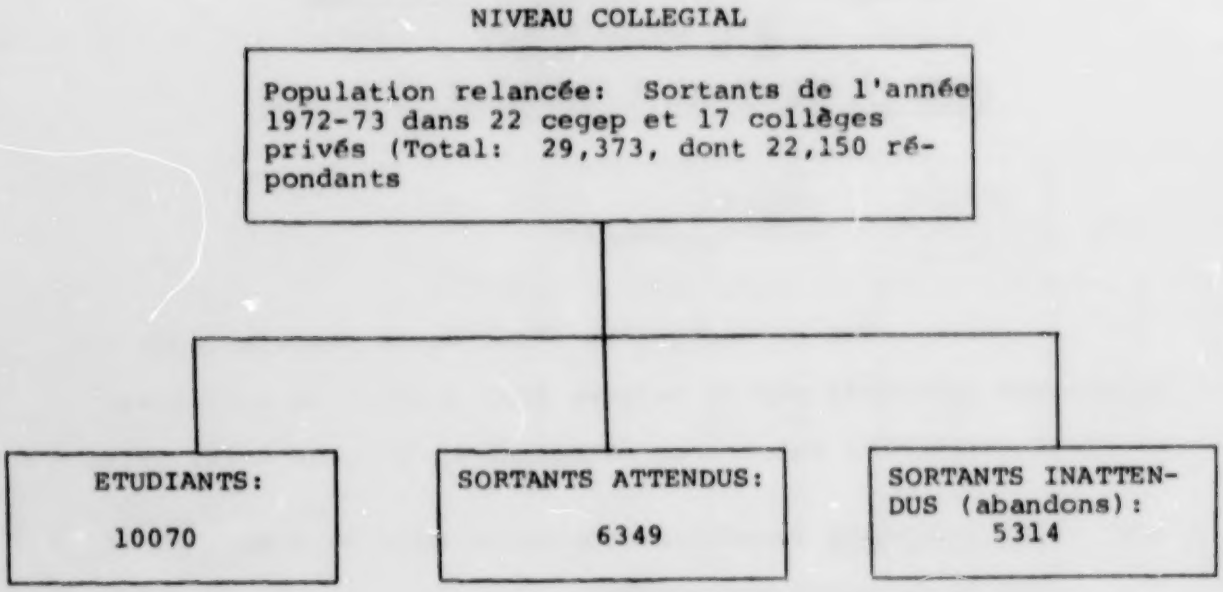

Notes: (1) 10070 + 6349 + 5314 + 417 rejets = 22150

(2) Les sortants inattendus représentent des abandons "avoués" suivant la question 16. Il faudrait soustraire les 243 diplômés du professionnel qui se sont faussement considérés comme des abandons et les ajouter au groupe des sortants attendus.

1.1 Comparaison selon l'origine socio-économique

Selon la scolarité du père

Le tableau 2 montre une différence de 18% entre le sous-groupe des sortants attendus (51%) et celui des étudiants (33%) pour la catégorie des pères qui ont 7 ans

TABLEAU 2

NIVEAU COLLEGIAL

La scolarité du père pour chacun des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1974

Scolarité du père \ Sous-groupes	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
7 ans ou moins	33%	51%	41%	40%
8 ans à 11 ans	31%	31%	33%	31%
12 ans à 15 ans	20%	12%	16%	17%
16 ans ou plus	14%	3%	7%	9%
Ne sais pas	3%	3%	3%	3%
TOTAL	100% (9316)	100% (4577)	100% (5000)	100% (18893)

Note: 3257 individus sont rejetés: 417 n'ont pas répondu à la question 12 et 2840 à la question 2 qui n'était pas demandée par téléphone.

ou moins d'études. Les abandons se différencient un peu moins des étudiants, mais la différence demeure importante (8% d'écart, i.e. 33% vs 41%).

TABLEAU 3

NIVEAU COLLEGIAL

Répartition selon le statut scolaire, des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1974

Statut scolaire \ Sous-groupes	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Prof. Diplômés	2%	76%	5%	24% (4871)
Prof. Non-diplômés	17%	7%	38%	19% (4024)
SOUS-TOTAL, PROF.	19%	83%	43%	43% (8895)
Gén. Diplômés	49%	10%	23%	31% (6398)
Gén. Non-diplômés	32%	7%	34%	25% (5209)
SOUS-TOTAL, GEN.	81%	17%	57%	57% (11607)
TOTAL	100% (9316)	100% (5873)	100% (5314)	100% (20503)

Note: Nous ne connaissons pas le statut scolaire de 476 répondants chez les "sortants attendus".

Sachant que le tableau 3 révèle que 83% (1) des sortants attendus proviennent du secteur professionnel, il est intéressant d'observer le tableau 4 qui recoupe secteur d'études et scolarité du père.

(1) Selon la définition objective (p.11), 100% des sortants attendus devraient être diplômés du secteur professionnel, mais un certain nombre d'informateurs qui n'avaient pas acquis ce statut ne se sont néanmoins pas considérés comme des "abandons".

TABLEAU 4

NIVEAU COLLEGIAL

La scolarité du père et le secteur d'études des répondants de la relance 1974

Années d'études (père) \ Secteurs d'études des répondants	Gén.	Prof.	TOTAL
7 ans ou moins	32%	49%	39%
8 ans à 11 ans	31%	32%	32%
12 ans à 15 ans	20%	12%	17%
16 ans ou plus	14%	4%	9%
Ne sais pas	3%	3%	3%
TOTAL	100% (10627)	100% (7987)	100% (18893)

Note: Il faut compter 279 rejets selon le secteur d'études pour atteindre 18893.

On voit au tableau ci-dessus que 49% des répondants du secteur professionnel ont un père ayant 7 ans ou moins de scolarité, alors que seulement 32% de ceux du secteur général se trouvent dans le même cas.

TABLEAU 5

NIVEAU COLLEGIAL

Revenu du père des trois sous-groupes de répondants de la relance 1974*

Sous-groupes / Revenu du père	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Moins de $9,000	49%	62%	54%	53%
$9,000 et plus	51%	38%	46%	47%
TOTAL	100% (8184)	100% (4322)	100% (3964)	100% (16470)

* Les non-répondants (12%) ont été éliminés de ce tableau.

Selon le revenu du père

Les résultats du tableau 5 confirment la même tendance que celle observée suivant la scolarité du père.

L'écart est de 13% entre les étudiants et les sortants attendus en ce qui a trait aux pères qui gagnent moins de $9,000. Les abandons accusent un écart de quelque 5% par rapport aux étudiants dont le père retire un revenu inférieur à $9,000.

On peut conclure que l'origine socio-économique détermine plus le choix du secteur d'études de l'étudiant qu'elle ne le pousse à abandonner ou à poursuivre ses études collégiales.

1.2. Comparaison selon le sexe

Il y a surreprésentation des collégiens au niveau du sous-groupe des abandons (63% vs 57%), tandis que les collégiennes sont proportionnellement plus nombreuses chez les sortants attendus (50% vs 43%). Encore ici, il faut conclure que les garçons poursuivent des études plus longues (étudiants: 59% de garçons, 41% de filles), les filles sortent davantage avec un diplôme du secteur professionnel (beaucoup d'infirmières) et les garçons abandonnent proportionnellement plus leurs études collégiales.

Les données révèlent donc que l'origine socio-économique détermine dans une certaine mesure, d'une part, le type de formation (général, professionnel) que suivront les collégiens et d'autre part leur tendance à abandonner leurs études. Le sexe influe aussi dans le même sens sur ces deux processus.

TABLEAU 6

NIVEAU COLLEGIAL

Répartition, selon le sexe, des sous-groupes d'informateurs de la relance 1974

Sous-groupes / Sexe	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Masculin	59%	50%	63%	57%
Féminin	41%	50%	37%	43%
TOTAL	100% (9316)	100% (6349)	100% (5314)	100% (20979)

RESUME DU PREMIER CHAPITRE

ANALYSE DES CLIENTELES TOUCHEES PAR LA RELANCE 1974 AU NIVEAU COLLEGIAL

A- TAUX D'ABANDON

- Nous définissons l'abandon comme il suit:
  Tout élève qui met fin à ses études à temps plein (1) sans avoir reçu une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme terminal. Cette définition inclut donc les diplômés du secteur général aussi bien que les non-diplômés (du général et du professionnel) qui cessent d'étudier.

- Le taux d'abandon au collégial est de 8.9% pour 1972-1973 (septembre 1972 à août 1973).

B- ANALYSE DES CLIENTELES DE LA RELANCE 1974 SELON L'ORIGINE SOCIO-ECONOMIQUE ET LE SEXE

- Nous avons subdivisé la clientèle de la relance 1974 (voir page 5) en trois sous-catégories: les étudiants,

(1) 12 heures et plus par semaine

les sortants attendus, les sortants inattendus, ou abandons.

les étudiants: ceux qui poursuivaient 12 heures de cours ou plus par semaine.

les sortants attendus: ceux qui se sont définis comme ayant sorti normalement du système scolaire (au collégial, 83% (76% diplômés) étaient issus du secteur professionnel (1).

les sortants inattendus, ou abandons: ceux qui ont abandonné leurs études sans avoir reçu de diplôme de formation professionnelle.

L'analyse de ces sous-groupes, en fonction de l'origine socio-économique et le sexe, révèle les faits suivants:

- Les sortants attendus proviennent davantage d'une classe socio-économique dont le père est moins scolarisé (51.0% des pères avaient fait 7 années ou moins d'études) que les sortants inattendus (41%) et les étudiants qui persévèrent (33%).

---

(1) Objectivement, 100% des sortants attendus devraient être diplômés du secteur professionnel.

- Les sortants attendus se composent à 83% d'étudiants du secteur professionnel et ces derniers proviennent dans 49% des cas de pères ayant 7 ans ou moins d'études contre 32% pour les collégiens issus du secteur général.

- Les filles sont surreprésentées chez les sortants attendus (alors que 43% des informateurs de la relance 1974 étaient des filles, elles composaient 50% des sortants attendus), tandis que les garçons sont surreprésentés chez les abandons (63% alors qu'ils devraient compter pour 57%). Les collégiennes du secteur professionnel tiennent donc davantage à terminer leurs études avant de venir sur le marché du travail.

DEUXIEME CHAPITRE

ANALYSE QUALITATIVE

DU PHENOMENE DE L'ABANDON SCOLAIRE

Le fait d'abandonner prématurément des études est la résultante d'une série de facteurs échelonnés, souvent sur une longue période, et qu'il devient impossible d'inventorier dans une recherche diagnostic comme la relance. Nous avons plutôt tenté de caractériser, à l'aide de propositions que nous savons très générales, les situations déterminantes amenant un jeune à mettre fin à ses études.

D'abord, nous demandions la principale circonstance qui a conduit à l'abandon. Cette question permettait de connaître les motifs jugés les plus importants pour quitter l'école hâtivement. Ensuite venait une question plus générale qui permettait de situer la cause principale de l'abandon. Le répondant avait, en quelque sorte, à nommer l'institution sociale responsable de sa démission.

Il est à noter que notre analyse est basée sur les réponses obtenues aux questions 18 et 19 du questionnaire de la relance. Les répondants à ces questions étaient ceux qui avaient mentionné, à la question 16, qu'ils ne détenaient pas un diplôme d'études professionnelles.

Une première section traitera des circonstances de l'abandon et une deuxième s'attardera aux causes de cet abandon. Les variables indépendantes telles que le sexe, le statut scolaire et le statut socio-économique (revenu et scolarité du père) sont considérées seulement si elles présentent des différences significatives évaluées par le test statistique de proportion. Dans les autres cas, la situation de l'ensemble reflète assez bien celle des sous-groupes.

Nous avons contacté, au niveau collégial, les sortants de 22 cegep et 17 collèges privés de la Province. Les cas d'abandon sont ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme dans une spécialité professionnelle.

Des 5314 cas observés, 1246 étaient des diplômés du général, 1812 des non-diplômés du général et 2013 étaient des non-diplômés du secteur professionnel. De plus, 243 diplômés du professionnel (4.5% des cas repérés) ont répondu par mégarde aux questions s'adressant uniquement aux abandons scolaires. On retrouve peu de différences significatives, selon le statut scolaire, entre ces répondants et l'ensemble. Il est donc peu probable que les données selon le sexe ou le revenu du père soient affectées par ce faible nombre de cas.

Nous diviserons notre analyse en deux sections. D'une part, les circonstances d'abandon d'études et d'autre part les causes ayant amené cet abandon.

1. CIRCONSTANCES D'ABANDON

La question 19 du questionnaire tentait de cerner la principale circonstance qui amène un étudiant à quitter le collège sans avoir terminé ses études. Les dix possibilités de réponse présentées aux informateurs étaient:

1- Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège, école)	6%
2- J'ai trouvé un emploi qui me convenait	13%
3- J'étais écoeuré d'aller à l'école	8%
4- Je me suis marié(e)	4%
5- J'avais des mauvaises notes	4%
6- J'avais besoin d'argent	14%
7- J'étais malade (ou accident)	3%
8- J'ai cessé à cause de problèmes familiaux	3%
9- Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations	27%
10- Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi	10%
Non-répondant	8%
	100% (5314 cas)

La signification des réponses peut différer d'un individu à un autre. Pour l'un, ce sera le prétexte qu'il attendait ou la justification qu'il s'est donnée pour

quitter le collège qui l'ennuyait depuis longtemps; pour l'autre, la réponse émise tient lieu de raison majeure qui a provoqué son abandon. Mais qu'importe le poids objectif de la réponse, la reconnaissance par l'étudiant, de la "principale circonstance d'abandon" demeure symptomatique d'un malaise réel et il devient possible de déterminer l'importance quantitative de chacun des dix item mentionnés.

Le tableau précédent nous montre que plus du quart (27%) des répondants ont indiqué comme motif premier d'abandon que leurs études ne répondaient plus à leurs goûts et aspirations. On peut interpréter un bon nombre de ces réponses comme les résultantes d'une mauvaise orientation, ce qui fait de ce phénomène un facteur important d'abandon scolaire.

Trois autres circonstances retiennent chacune plus de 10% des cas, ce sont: l'obtention d'un emploi (13%), le besoin d'argent (14%) et le fait que la poursuite d'études n'était pas une garantie d'emploi (10%). Pour ces jeunes, s'intégrer au marché du travail semble plus important que d'obtenir un diplôme.

Selon le sexe

Il existe quelques différences quant au sexe pour ce qui est des circonstances d'abandon. On remarque, au tableau 7 que les garçons invoquent plus fréquemment des motifs se rattachant à l'école, tels que "mauvaise notes"

TABLEAU 7

NIVEAU COLLEGIAL

Principale circonstance d'abandon selon le sexe

Circonstance d'abandon \ Sexe	Masc.	Fém.	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	6%	7%	6% (334)
2. Obtention d'un emploi	12%	13%	13% (675)
3. Dégoût de l'école	9%	6%	8% (434)
4. Mariage	1%	7%	4% (185)
5. Mauvaises notes	5%	2%	4% (210)
6. Besoin d'argent	14%	13%	14% (726)
7. Maladie ou accident	2%	5%	3% (178)
8. Problèmes familiaux	2%	4%	3% (168)
9. Etudes pas à leurs goûts	27%	27%	27% (1422)
10. Absence de garantie d'emploi	11%	9%	10% (547)
Non-répondant	11%	7%	8% (432)
TOTAL	100% (3357)	100% (1957)	100% (5314)

(5% contre 2% chez les filles) et "écoeuré de l'école" (9% contre 6%).

D'autre part, les filles quittent davantage pour des raisons personnelles. 7% abandonnent leurs études pour se marier (1% chez les garçons); la maladie ou un accident retiennent 5% des filles contre 2% des garçons et les problèmes familiaux occasionnent l'abandon de 4% des filles comparativement à 2% des garçons.

Selon le statut scolaire

Au départ, les diplômés du général constituent une catégorie particulière d'abandon puisqu'ils ont dûment complété une étape de leur formation. Mais cette étape n'étant pas terminale, on les considère ici comme des abandons.

Les non-diplômés du professionnel eux, abandonnent pour des raisons reliées à l'emploi: 17% d'entre eux abandonnent au profit d'un emploi trouvé vs 10% et 9% chez les diplômés et non-diplômés du général.

On note également que l'absence de garantie d'emploi à la fin d'un cours incite 13% des non-diplômés du professionnel à abandonner.

TABLEAU 8

NIVEAU COLLEGIAL

Principale circonstance d'abandon selon le statut scolaire

Circonstance d'abandon \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. N-dipl.	Rejets	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	12%	6%	3%	5%	6% (334)
2. Obtention d'un emploi	10%	9%	17%	19%	13% (675)
3. Dégoût de l'école	7%	9%	8%	7%	8% (434)
4. Mariage	3%	4%	4%	2%	4% (185)
5. Mauvaises notes	2%	5%	5%	2%	4% (210)
6. Besoin d'argent	16%	14%	12%	13%	14% (726)
7. Maladie ou accident	3%	4%	3%	3%	3% (178)
8. Problèmes familiaux	2%	4%	3%	5%	3% (168)
9. Etudes pas à leurs goûts	27%	32%	23%	21%	27% (1402)
10. Absence de garantie d'emploi	8%	9%	13%	13%	10% (547)
Non-répondant	10%	4%	9%	11%	8% (432)
TOTAL	100% (1246)	100% (1812)	100% (2013)	100% (243)	100% (5314)

TABLEAU 9

NIVEAU COLLEGIAL

Principale circonstance d'abandon selon le revenu du père

Circonstance d'abandon \ Revenu du père	- $9,000	+ $9,000	N.S.P.	Rejet	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	6%	6%	6%	6%	6% (334)
2. Obtention d'un emploi	12%	14%	12%	12%	13% (675)
3. Dégoût de l'école	7%	10%	8%	7%	8% (434)
4. Mariage	4%	3%	4%	5%	4% (185)
5. Mauvaises notes	7%	4%	2%	3%	4% (210)
6. Besoin d'argent	16%	11%	12%	13%	14% (726)
7. Maladie ou accident	4%	3%	4%	3%	3% (178)
8. Problèmes familiaux	3%	3%	5%	2%	3% (168)
9. Etudes pas à leurs goûts	25%	29%	26%	21%	27% (1422)
10. Absence de garantie d'emploi	11%	10%	10%	11%	10% (547)
Non-répondant	7%	8%	11%	17%	8% (435)
TOTAL	100% (2449)	100% (2120)	100% (618)	100% (127)	100% (5314)

Selon le revenu du père

En ce qui a trait aux circonstances d'abandon, quelques différenciations valent d'être mentionnées: les étudiants dont le père a un revenu annuel inférieur à $9,000 quittent davantage à cause d'un besoin d'argent (16% vs 11% chez ceux dont le père gagne $9,000 et plus).

On remarque également au tableau 9 que les collégiens socio-économiquement plus favorisés se permettent, dans des proportions supérieures, de quitter l'école parce qu'ils en sont écoeurés ou parce que leurs études ne répondent plus à leurs goûts.

2. CAUSES D'ABANDON

Après avoir demandé les circonstances qui avaient provoqué l'abandon des études, nous demandions aux répondants quelle était la cause principale de leur abandon. Ici, le choix à faire est plus global, l'étudiant qui a prématurément quitté le collège identifie l'institution responsable de son abandon. Les réponses possibles étaient:

1- C'est surtout le système scolaire, la façon dont il est organisé et fonctionne	27%
2- C'est surtout ma famille qui m'a causé des problèmes	3%

3- C'est surtout moi-même, je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire	25%
4- C'est toute la société, tout le système social qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations	13%
5- Je ne sais pas où situer cette cause principale	20%
Non-répondant	11%
	100% (5314 cas)

La cause mentionnée le plus fréquemment par les 5314 abandons qui nous ont répondu fut "le système scolaire". En effet, 27% blâment l'organisation et le fonctionnement de l'école d'être les principaux facteurs de leur démission. Plus d'un abandon sur quatre était donc insatisfait du milieu scolaire dans lequel il avait évolué.

25% des ex-étudiants reconnaissent qu'ils sont eux-mêmes la cause principale de leur abandon scolaire. On peut penser qu'un travail scolaire négligé, un manque de motivation ou une mauvaise orientation sont à l'origine de ce type d'abandon.

Un autre type d'abandon, mais de nature plus idéologique, regroupe 13% de ceux qui ont quitté l'école en cours de route. Ce sont des contestataires de la société actuelle, du système social qui brime leur personnalité. Ces abandons refusent de marcher suivant l'ordre établi, ils quittent le collège

qui, pour eux, représente le reflet de la société qu'ils voudraient différente.

Finalement, peu de personnes identifie leur abandon comme étant d'origine familiale (3%), et 20% n'ont pas expliqué leur démission scolaire. Ce dernier pourcentage nous indique probablement l'état de confusion qui règne chez plusieurs

TABLEAU 10

NIVEAU COLLEGIAL

Principale cause d'abandon selon le sexe

Cause d'abandon \ Sexe	Masc.	Fém.	TOTAL
1. Système scolaire	28%	26%	27% (1444)
2. Famille	2%	5%	3% (169)
3. Moi-même	26%	22%	25% (1325)
4. Système social	14%	12%	14% (720)
5. Ne sais pas	16%	24%	20% (1070)
Non-répondant	12%	11%	11% (586)
TOTAL	100% (3357)	100% (1957)	100% (5314)

cas d'abandon; d'où l'incapacité de poser un diagnostic sur leur situation.

Selon le sexe

Une proportion plus élevée de filles ne parviennent pas à reconnaître la cause majeure de leur abandon (24% vs 18% chez les garçons). Elles invoquent aussi plus fréquemment des causes d'ordre familial (5% contre 2% des garçons).

Du côté masculin, l'abandon est davantage causé par des négligences personnelles (26% vs 22% chez les filles).

Selon le statut scolaire

Les abandons du secteur général constituent une catégorie qualitativement distincte des autres abandons. Ils accusent davantage l'ensemble de la société (15% vs 11% chez les non-diplômés du secteur professionnel dans l'ensemble).

Les connaissances plus générales qu'ils ont acquises et des notions moins axées sur des objectifs de travail immédiats semblent avoir contribué à une prise de position plus critique face au système des valeurs véhiculées par leur société.

Les sortants non-diplômés du secteur professionnel manifestent plus de difficulté à cerner la cause

TABLEAU 11

NIVEAU COLLEGIAL

Principale cause d'abandon selon le statut scolaire

Cause d'abandon \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. N-dipl.	Rejets	TOTAL
1. Système scolaire	27%	29%	26%	25%	27% (1444)
2. Famille	3%	3%	3%	5%	3% (169)
3. Moi-même	22%	28%	25%	18%	25% (1325)
4. Système social	15%	15%	11%	15%	14% (720)
5. Ne sais pas	20%	16%	24%	24%	20% (1070)
Non-répondant	13%	9%	11%	13%	11% (586)
TOTAL	100% (1246)	100% (1812)	100% (2013)	100% (243)	100% (5314)

d'abandon (24% répondent "ne sais pas" contre 16% pour les non-diplômés du secteur général).

Selon le statut socio-économique

Le fait de provenir d'un milieu plus ou moins favorisé socio-économiquement ne semble pas avoir d'influence

sur la cause d'abandon scolaire.

Préalablement, au niveau des motifs d'abandons, peu de différences significatives s'étaient fait sentir selon les diverses classes socio-économiques. Cela vient confirmer les propositions émises dans le chapitre premier à l'effet que le clivage entre les plus favorisés et les moins favorisés se fait au moment de l'orientation de base, c'est-à-dire sur le choix du secteur d'études (général ou professionnel).

TABLEAU 12

NIVEAU COLLEGIAL

Principale cause d'abandon selon le revenu du père

Cause d'abandon \ Revenu du père	- $9,000	+ $9,000	N.S.P.	Rejets	TOTAL
Système scolaire	26%	29%	23%	31%	27% (1444)
Famille	3%	3%	4%	3%	3% (169)
Moi-même	26%	25%	22%	17%	25% (1325)
Système social	15%	13%	12%	11%	14% (720)
Ne sais pas	20%	19%	25%	20%	20% (1070)
Rejets	10%	11%	14%	18%	11% (586)
TOTAL	100% (2449)	100% (2120)	100% (618)	100% (127)	100% (5314)

RESUME DU DEUXIEME CHAPITRE

ANALYSE QUALITATIVE DU PHENOMENE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU NIVEAU COLLEGIAL

L'abandon des études est un phénomène fort complexe qui origine souvent très loin dans le temps. La relance ne se veut pas une étude inventoriant l'ensemble des données de ce phénomène mais plutôt une identification des situations déterminantes provoquant l'abandon des études.

A cet effet nous avons demandé aux étudiants qui avaient abandonné prématurément leurs études (diplômés du général et non-diplômés (général et professionnel)) de nommer la principale circonstance et la principale cause de leur abandon.

Les possibilités de réponses offertes étaient très générales permettant un diagnostic d'ensemble du phénomène et la détermination de certains malaises engendrés par notre système scolaire et social.

Au niveau collégial, la Relance 1974 a repéré 5314 cas d'abandons parmi les sortants de 22 cegep et 17 collèges privés de la Province. Rappelons ici les faits saillants de l'analyse.

. Des problèmes d'orientation scolaire (27%, études différentes des goûts et des aspirations, voir p.27), l'obtention d'un emploi (13%) et des difficultés financières (14%) constituent les circonstances d'abandon jugées majeures par les ex-étudiants du collège.

. Les garçons quittent plus pour des raisons scolaires et les filles plus pour des raisons personnelles, tandis que les diplômés du secteur général abandonnent à cause de barrières dressées entre eux et l'école: demande d'admission refusée, études contraires à leurs goûts et besoin d'argent.

. Du côté des causes d'abandon d'études, au niveau collégial, on situe le système social et sa propre personne comme principaux agents générateurs d'abandon. De plus, 20% ont été incapables de prendre position sur le sujet.

. Les abandons provenant du secteur général accusent davantage l'ensemble du système social d'être la cause de leur fuite que les abandons du secteur professionnel. Quant aux différences selon l'origine socio-économique, rien de notable.

TROISIEME CHAPITRE

LES ETUDIANTS ET LA REALISATION DE LEURS PROJETS D'ETUDES

Rappelons d'abord l'objectif du projet "Relance" sous-jacent à ce chapitre, qui consiste à "décrire la situation des diplômés du secteur général pour vérifier si ces diplômés sont contrariés dans le choix de leurs études".

Nous traiterons ici du type d'établissement fréquenté, et de sa concordance avec le goût de l'étudiant, du programme d'études suivi par l'étudiant et de la concordance de ce programme avec ses goûts.

REALISATION DES PROJETS D'ETUDES POSTCOLLEGIALES

Au collégial, 9316 des 22150 répondants poursuivaient des études à temps plein (12 heures et plus par semaine). La répartition de ces 9316 étudiants selon le statut scolaire donne 49% de diplômés du secteur général.

Général diplômés	4542	49%
Général non-diplômés	2992	32%
Professionnel diplômés	160	2%
Professionnel non-diplômés	1622	17%
TOTAL	9316	100%

1. LE TYPE D'INSTITUTION FREQUENTE

Le tableau 13 révèle que 96% des diplômés du général qui poursuivaient des études étaient inscrits à l'université. On retrouve aussi 129 diplômés du secteur professionnel inscrits à l'université, ce qui est exceptionnel. Ces 129 cas représentent 2.6% des 4871 répondants diplômés du secteur professionnel.

Chez les non-diplômés du général, la proportion de 43% d'inscrits à l'université peut sembler impressionnante, mais il s'agit dans la plupart des cas de diplômés qui n'ont pas

TABLEAU 13

NIVEAU COLLEGIAL

Le type d'établissement scolaire fréquenté par les répondants de la relance (qui poursuivent des études) selon le statut scolaire

Statut scolaire / Type d'établissement scolaire fréquenté	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	TOTAL
Ecole secondaire	-	2%	2%	5%	2% (145)
Cegep	2%	39%	10%	75%	27% (2483)
Collège privé	1%	10%	2%	5%	5% (433)
Université	96%	43%	81%	8%	63% (5919)
Autre	1%	4%	3%	5%	2% (236)
Non-répondant	-	2%	2%	2%	1% (99)
TOTAL	100% (4542)	100% (2992)	100% (160)	100% (1622)	100% (9316)

encore reçu leur diplôme pour cause de retards administratifs (ou reprise d'examens).

Voyons maintenant la distribution des diplômés du secteur général entre les diverses universités québécoises.

2. LES UNIVERSITES FREQUENTEES PAR LES DIPLOMES DU SECTEUR GENERAL

L'université Laval et l'université de Montréal accueillent chacune 32% des diplômés du général. L'université du Québec a recruté 17% des diplômés des collèges si on fait l'addition des effectifs distribués entre ses divers campus (UQAM à DEUQO). L'université de Sherbrooke vient ensuite avec 14%. Les université anglophones ne recrutent qu'une faible partie des diplômés des collèges francophones comme l'indique le tableau 14. La répartition des diplômés entre les diverses universités pourrait être modifiée quelque peu si notre enquête avait été vraiment généralisée à l'ensemble des institutions collégiales du Québec.

3. L'INSTITUTION FREQUENTEE EST-ELLE L'INSTITUTION PREFEREE?

Ce sont les diplômés du secteur général (96% sont à l'université) qui semblent voir davantage leur institution coincider avec leur préférence (77%), mais cela tient au fait qu'une proportion inférieure d'entre eux ne manifeste aucune préférence pour une institution en particulier. Si on additionne la catégorie de ceux qui fréquentent leur institution préférée avec la catégorie de ceux qui ne manifestent aucune préférence, les quatre sous-groupes de répondants ne sont pas contrariés dans au moins 97% des cas.

TABLEAU 14

NIVEAU COLLEGIAL

Répartition des diplômés du général
selon l'université qu'ils fréquentaient en 1972-73

Universités fréquentées \ Diplômés du général	Gén. Dipl.
80 U. Laval	32% (1357)
81 U. Montréal	32% (1358)
82 UQAM (Montréal)	7% (310)
83 UQTR (Trois-Rivières)	6% (264)
84 UQAC (Chicoutimi)	3% (147)
85 CEUR (Rimouski)	1% (30)
86 SUNOQ (Nord-Ouest)	- (4)
87 DEUQO (Outaouais)	- (7)
88 U. Sherbrooke	14% (579)
89 U. McGill	2% (109)
90 U. Sir G. Williams	- (16)
91 U. Bishops	- (4)
93 Autres universités	2% (93)
TOTAL	100% (4278)

Note: Le tableau 13 donne 4363 diplômés du secteur général inscrits à l'université, 82 informateurs n'ont donc pas mentionné l'université qu'ils fréquentaient. Il s'agit probablement de l'université d'Ottawa qui apparaissait au questionnaire mais qui a été oubliée lors du traitement informatisé des données.

TABLEAU 15

NIVEAU COLLEGIAL

L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée selon le statut scolaire des répondants de niveau collégial

Institution préférée \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	TOTAL
1. Oui	77%	65%	64%	60%	70% (6506)
2. Non, été refusé	6%	6%	6%	4%	5% (492)
3. Non, dû quitter	1%	4%	2%	7%	3% (273)
4. Sans préférence	16%	25%	26%	27%	21% (1933)
5. Non-répondant	1%	1%	2%	2%	1% (112)
TOTAL	100% (4542)	100% (2992)	100% (159)	100% (1622)	100% (9316)

4. DEMARCHES POUR ETUDIER ET PROGRAMME SUIVI

Nous ne traiterons ici que des études poursuivies par les diplômés du secteur général puisqu'ils sont les seuls candidats vraiment habilités à poursuivre des études universitaires.

TABLEAU 16

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
ARTS	33 17%	42 21%	125 62%	200 100%	27	18%
Arts dramatiques	5 31%	3 19%	8 50%	16 100%	1	11%
Arts plastiques	17 20%	22 27%	44 53%	83 100%	12	21%
Arts visuels	8 12%	12 18%	47 70%	67 100%	6	11%
Musique	3 9%	5 15%	26 76%	34 100%	8	24%
LETTRES	113 17%	217 33%	316 50%	646 100%	47	13%
Bibliothéconomie	1 50%	0	1 50%	2 100%	1	50%
Histoire de l'art	5 12%	20 46%	18 42%	43 100%		
Journalisme-Information	25 29%	16 18%	46 53%	87 100%	22	32%
Langues et traduction	57 29%	52 26%	89 45%	198 100%	19	18%

(1) Voir questionnaire, annexe , question 9D.

(2) Taux de contrariété = nombre d'individu n'étant pas inscrit dans leur programme d'études préféré / nombre d'étudiants inscrits + nombre d'étudiants non-inscrits dans le programme préféré

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études \ Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contratié-té (2)
Lettres/littérature (Français, Anglais, etc.)	21 8%	111 42%	130 50%	262 100%	2	2%
Linguistique	4 7%	18 34%	32 59%	54	3	9%
SCIENCES HUMAINES	788 23%	1008 30%	1563 47%	3359 100%	238	13%
Anthropologie	3 5%	23 37%	36 58%	62 100%		
Criminologie	17 15%	69 59%	30 26%	116 100%	6	17%
Démographie	1 33%	1 33%	1 33%	3 100%	1	50%
Droit	184 39%	74 15%	221 46%	479 100%	61	22%
Economique	7 9%	37 47%	34 44%	78 100%	2	6%
Education physique	58 20%	57 20%	173 60%	288 100%	21	11%
Enseignement élémentaire	30 13%	58 26%	135 61%	223 100%	7	5%
Enseignement secondaire	6 8%	37 47%	35 45%	78 100%	2	5%

(1) et (2): Voir note à la page 46.

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études \ Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Enseignement enfance inadaptée	23 18%	45 35%	62 48%	130 100%	5	7%
Enseignement préscolaire	29 23%	37 30%	58 47%	124 100%	8	12%
Génagogie	7 21%	8 24%	18 55%	33 100%		
Géographie	11 7%	48 32%	91 61%	150 100%	8	8%
Histoire	13 6%	110 45%	119 49%	242 100%	1	1%
Orientation scolaire et professionnelle	27 21%	49 38%	54 41%	130 100%	1	2%
Orthopédagogique	54 40%	33 24%	48 36%	135 100%	11	19%
Philosophie	9 8%	53 50%	44 42%	106 100%	2	4%
Psycho-éducation	59 49%	27 23%	34 28%	120 100%	13	28%
Psychologie	167 47%	48 14%	136 39%	351 100%	48	26%
Récréologie	15 25%	15 25%	31 50%	61 100%	8	21%
Relations industrielles	11 12%	37 39%	46 49%	94 100%	6	12%

(1) et (2): Voir note à la page 46.

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Résultat des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Sciences politiques	10 10%	41 42%	46 48%	97 100%	6	12%
Service social	32 24%	41 30%	62 46%	135 100%	17	22%
Sociologie	8 7%	52 49%	47 44%	107 100%	1	2%
Sexologie	7 41%	8 47%	2 12%	17 100%	3	60%
SCIENCES DE LA SANTE	641 47%	228 17%	504 36%	1373 100%	246	33%
Chirurgie dentaire	55 51%	20 19%	32 30%	107 100%	29	48%
Diététique et nutrition	15 15%	39 38%	49 47%	103 100%	5	9%
Ergothérapie	32 42%	16 21%	28 37%	76 100%	9	24%
Médecine	286 57%	22 4%	195 39%	503 100%	144	42%
Nursing (sciences infirmières)	46 30%	47 30%	63 40%	156 100%	9	13%
Optométrie	32 49%	14 21%	20 30%	66 100%	9	31%

(1) et (2): Voir note à la page 46.

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Orthophonie-Audiologie	30 49%	9 15%	22 36%	61 100%	9	29%
Pharmacie	63 38%	43 26%	60 36%	166 100%	14	19%
Physiothérapie	82 61%	18 13%	35 26%	135 100%	18	34%
SCIENCES PURES	78 8%	429 43%	491 49%	998 100%	21	4%
Biochimie	14 15%	33 36%	44 48%	91 100%	2	4%
Biologie	36 8%	179 42%	212 50%	427 100%	9	4%
Biophysique		3 60%	2 40%	5 100%		
Chimie	5 4%	67 52%	57 44%	129 100%	1	2%
Géologie	4 10%	20 51%	15 39%	39 100%		
Mathématique	14 7%	72 36%	115 57%	201 100%	6	5%
Microbiologie	1 6%	6 35%	10 59%	17 100%	1	9%

(1) et (2): Voir note à la page 46.

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Physique	4	49	36	89	2	5%
SCIENCES APPLIQUEES	114 15%	199 25%	469 60%	782 100%	59	11%
Architecture	27 27%	18 18%	54 55%	99 100%	21	28%
Agriculture	9 12%	19 25%	48 63%	76 100%	3	6%
Design	3 23%	2 15%	8 62%	13 100%	2	20%
Foresterie	1 2%	15 35%	27 63%	43 100%	4	13%
Génie chimique	4 9%	16 36%	24 55%	44 100%		
Génie civil	8 8%	32 32%	60 60%	100 100%	1	2%
Génie électrique	10 8%	34 25%	89 67%	133 100%	4	4%
Génie géologique	2 6%	9 27%	22 67%	33 100%		
Génie industriel	1 3%	5 16%	25 81%	31 100%		

(1) et (2): Voir note à la page 46.

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Génie mécanique	3	16	47	66	3	6%
Génie médical		2 100%		2 100%		
Génie métallurgique	2 18%	6 55%	3 27%	11 100%		
Génie minier	1 5%	6 30%	13 65%	20 100%	1	7%
Génie physique	5 15%	11 33%	17 52%	33 100%	1	6%
Géodésie	1 5%	4 20%	15 75%	20 100%	1	6%
Médecine vétérinaire	37 64%	4 7%	17 39%	58 100%	18	51%
ADMINISTRATION ET COMMERCE	52 8%	166 23%	493 69%	711 100%	19	4%
Actuariat	3 7%	16 35%	26 58%	45 100%	3	10%
Informatique	5 6%	36 45%	39 49%	80 100%	2	5%
Sciences administratives	34 8%	88 21%	305 71%	427 100%	11	3%

(1) et (2): Voir note à la page 46.

TABLEAU 16 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Sciences comptables	8 6%	19 14%	107 80%	134 100%	2	2%
Sciences de la gestion	2 8%	7 28%	16 64%	25 100%	1	6%
THEOLOGIE	1 2%	10 20%	40 78%	51 100%	1	2%
Catéchèse	1 11%	3 33%	5 56%	9 100%		
Théologie		7 17%	35 83%	42 100%	1	3%
AUTRES PROGRAMMES	21 26%	26 32%	34 42%	81 100%	8	19%
Non-répondant						
TOTAL	1840 23%	2325 28%	4035 49%	8200 100%	666	14%

(1) et (2): Voir note à la page 46.

Des 6156 diplômés (1) du secteur général des collèges, 5285 (86%) ont entrepris des démarches pour poursuivre des études. Ces 5285 étudiants ont formulé 8200 demandes d'inscription dans les universités, soit 1.55 demande par étudiant. On sait, par le tableau 13, que 4363 des diplômés du général étaient effectivement aux études dans une université (donc 71% des 6156 diplômés) au moment de l'enquête (2).

Nous avons, au tableau 16, le détail du programme suivi pour 4035 (92%) des 4363 candidats qui poursuivent des études à l'université. Ce tableau nous renseigne aussi sur le sort qu'ont connu les 8200 demandes d'inscription dans les divers programmes d'études universitaires.

Faisons d'abord un relevé qui distribue les inscrits selon les principaux domaines d'études universitaires.

Ce sont les sciences humaines qui obtiennent la plus grande proportion d'inscrits (39%). D'autre part, cinq domaines recueillent des inscrits dans des proportions variant

---

(1) 6156 plutôt que 6398 parce que la question sur les démarches d'études n'était pas demandée à ceux qui répondaient par téléphone plutôt que par écrit.

(2) Le nombre des diplômés du général est sous-estimé au tableau 13, le renseignement "diplôme" provenant d'un fichier non à jour pour les "étudiants". Le 71% d'inscrit à l'université ne correspond pas à la réalité, 85% à 90% serait plus réaliste.

TABLEAU 17

NIVEAU COLLEGIAL

Distribution des inscrits
selon les domaines d'études universitaires

Domaines d'études / Inscrits	Nombre	Proportion
Arts	125	3%
Lettres	316	8%
Sciences humaines	1563	39%
Sciences de la santé	504	12%
Sciences pures	491	12%
Sciences appliquées	469	12%
Administration et commerce	493	12%
Théologie	40	1%
Autres programmes	34	1%
TOTAL	4035	100%

de 8 à 12%. Il s'agit de: administration et commerce (12%), sciences de la santé (12%), sciences pures (12%), sciences appliquées (12%), lettres (8%).

Certains diront que les jeunes s'orientent en trop grand nombre vers les sciences humaines, mais un coup d'oeil jeté aux proportions des demandes refusées et aux taux de contrariété (1), selon les domaines d'études, infirme en partie cette allégation. Par exemple, 47% des demandes en sciences de la santé ont été refusées et 33% des candidats ont été contrariés. En sciences humaines, 23% des demandes ont été refusées et 13% des étudiants ont été contrariés. Ces données indiquent donc que les statistiques portant sur les seules inscriptions sont trompeuses: elles ne reflètent pas les intentions premières des étudiants parce qu'un bon nombre d'entre eux ne réussissent pas à s'inscrire dans leur programme préféré.

Il n'en reste pas moins que les domaines des sciences pures et des sciences appliquées ne recrutent que 24% des candidats aux études universitaires et que la proportion des demandes refusées y est peu élevée (sciences pures, 8%; sciences appliquées, 15%).

Mais voyons les programmes d'études universitaires qui contrarient le plus leurs aspirants.

---

(1) Voir page 46.

TABLEAU 18

NIVEAU COLLEGIAL

Liste des programmes universitaires
les moins accueillants

Programmes universitaires	Taux de contrariété	Total inscrits + contrariés
Médecine vétérinaire	51%	35
Chirurgie dentaire	48%	61
Médecine	42%	339
Physiothérapie	34%	53
Journalisme - information	32%	68
Optométrie	31%	66
Orthophonie - audiologie	29%	31
Phycho - éducation	28%	47
Architecture	28%	75
Psychologie	26%	184

Le tableau 18 donne la liste des programmes où au moins 25% des candidats ont été contrariés (nous n'incluons que les programmes dont le nombre de contrariés et le nombre d'inscrits totalisent 20 cas et plus).

Sept de ces dix programmes les moins accueillants apparaissaient sur la même liste l'an dernier (Relance 1973). Ce sont: la médecine vétérinaire, la chirurgie dentaire, la médecine, le journalisme-information, l'optométrie, la psycho-éducation et la psychologie.

Programmes d'études et origine socio-économique

Au tableau 19, nous avons dressé la liste des programmes qui s'écartent significativement de la moyenne (sur la base d'un test statistique des proportions) au niveau des pères qui ont un revenu de $12,000 et plus. Nous retenons cet indice comme un indicateur direct de l'origine socio-économique des étudiants qui se sont inscrits dans des programmes universitaires.

On retrouve deux programmes qui mènent leurs candidats à deux des professions les plus traditionnelles au Québec parmi les inscrits provenant d'origine socio-économique

TABLEAU 19

NIVEAU COLLEGIAL

Programmes d'études universitaires dont les inscrits se différencient de la moyenne pour la catégorie des pères qui ont un revenu de $12,000 et plus

Programme d'études \ Revenu du père	$12,000 et plus	Nombre de cas observés (inscrits)
AU DESSUS DE LA MOYENNE		
Droit	42%	266
Génie mécanique	39%	69
Médecine	36%	223
Biologie	33%	272
SOUS LA MOYENNE		
Education physique	23%	228
Enseignement enfance inadaptée	20%	65
Enseignement secondaire	19%	90
Service social	17%	81
Physique	17%	48
Arts plastiques	16%	77
Physiothérapie	11%	37
Théologie	10%	48
Proportion moyenne pour ceux qui ont fait des démarches pour étudier	28%	5115

au-dessus de la moyenne. Ce sont le droit et la médecine. Au dessous de la moyenne, les programmes d'études à caractère social (l'enseignement, le service social, la théologie) viennent confirmer ce clivage traditionnel dans les aspirations des jeunes de classes socio-économiques différentes.

En résumé, 71% des diplômés du général, au collégial, se sont inscrits à l'université. L'université Laval et l'université de Montréal attirent le plus de candidats (environ le tiers chacune).

Environ 90% des candidats poursuivant des études, le font dans une institution qui ne contrarie pas leur préférence. Ce sont les sciences humaines (39%) qui recrutent le plus de candidats aux études universitaires. Le domaine le moins accessible est celui des sciences de la santé, où 47% des demandes provenant des diplômés du collégial sont refusées. Etant donné que plusieurs candidats font plus d'une demande d'inscription, il faut se servir du taux de contrariété pour connaître que 33% des aspirants aux sciences de la santé sont rejetés.

Les demandes adressées aux départements des sciences pures et des sciences appliquées subissent peu de refus (8% et 15%).

Les cinq programmes qui sont les plus difficiles d'accès sont dans l'ordre: la médecine vétérinaire, la chirurgie dentaire, la médecine, la physiothérapie et le journalisme-information.

RESUME DU TROISIEME CHAPITRE

LES ETUDIANTS ET LA REALISATION DE LEURS PROJETS D'ETUDES

- 85% à 90% (estimation) des diplômés du secteur général se sont inscrits à l'université.
- Ceux qui ont réussi à s'inscrire à l'université ont fait une moyenne de 1.55 demande d'inscription.
- L'université Laval et l'université de Montréal accueillent, à elles seules, les deux tiers des inscrits.
- Seulement 6% des diplômés du général qui poursuivaient des études n'ont pas réussi à s'inscrire dans leur établissement scolaire préféré.
- Ce sont les sciences humaines (39%) qui recrutent la plus forte proportion des collégiens diplômés. Dans une proportion de 8 à 12%, on retrouve les cinq domaines suivants: administration et commerce (12%), sciences de la santé (12%), sciences pures (12%), sciences appliquées (12%) et letcres (8%).
- Les départements suivants sont les moins accessibles: médecine vétérinaire (taux de contrariété = 51%), chirurgie dentaire (48%), médecine (42%), physiothérapie (34%), récréologie et journalisme-information (32%).

- L'origine socio-économique influence l'orientation des étudiants. Le schème traditionnel semble exister encore. Les jeunes d'origine socio-économique plus élevée que la moyenne s'inscrivent en droit, en médecine. Ceux d'origine moins favorisée fréquentent les départements d'enseignement, de service social, de théqlogie.

  Cependant, ce schème traditionnel ne se répète plus aussi purement qu'avant (avant les années 60) puisque certains programmes d'études comme le génie mécanique, la biologie, (parfois des candidats à la médecine contrariés) la physique ou la physiothérapie recrutent leurs candidats parfois chez les plus favorisés, parfois chez les moins favorisés (voir tableau 19).

CONCLUSION

Nous concluons ce rapport, d'une part par une comparaison des résultats de l'enquête de 1974 à ceux de 1973 et d'autre part par un diagnostic effectué en fonction de l'origine socio-économique et du sexe des informateurs.

Comparaison Relance 1973 / Relance 1974

Au tableau 20, nous ne relevons que deux différences dignes de mention:

- La sélection effectuée par les universités semble avoir été plus sévère en 1974: 23% des demandes d'inscriptions ont été refusées (19% en 1973) et le taux de contrariété s'élève à 14% (12% en 1973). Nous ne pouvons soutenir que cette différence correspond à la réalité puisque d'une part, la Relance 1974 ne touche pas autant de collèges que la Relance 1973 (22 cegep vs 26 cegep) et que d'autre part, l'identification du "diplômé" n'est pas exacte chez les étudiants (clientèle du tome II) ni en 1973, ni en 1974.

TABLEAU 20

NIVEAU COLLEGIAL

Comparaison des résultats des relances 1973 et 1974

Variables \ Niveaux	1973	1974
- Taux d'abandon	8.1%	8.9%
- Cinq principales circonstances d'abandon		
- Obtention d'un emploi	13%	13%
- Etudes non garant d'emploi	13%	10%
- Dégoût de l'école	8%	8%
- Etudes pas à leurs goûts	24%	27%
- Besoin d'argent	13%	14%
- Cause d'abandon inhérente au système scolaire	28%	27%
- Nombre de demandes par diplômés du général aux études	1.67	1.55
- Résultats des demandes effectuées		
- Refus	19%	23%
- Renoncé	31%	28%
- Inscrit	50%	49%
- Taux de contrariété (1)	12%	14%
- Domaine d'études où s'inscrivent davantage les diplômés		
- Sciences humaines	39%	39%
- Domaine le moins accessible (% des demandes refusées)	Sciences de la santé (37%)	Sciences de la santé (47%)

(1) Le taux de contrariété donne la proportion des diplômés du secteur général qui n'ont pas réussi à s'inscrire dans leur programme d'études préféré.

- Pour les sciences de la santé, la Relance 1974 enregistre 10% de plus de demandes d'inscription refusées que la Relance 1973 mais les réserves ci-haut mentionnées nous empêchent de commenter davantage cette différence entre les deux enquêtes.

  Somme toute, on doit constater qu'il existe de grandes similitudes entre les résultats de 1974 et ceux de 1973.

Diagnostic d'ensemble

La Relance 1974 confirme exactement le diagnostic que nous avions porté dans Relance 1973 tome II. L'origine socio-économique détermine dans une large mesure le cheminement scolaire des étudiants. Le fait d'être un garçon ou une fille est aussi déterminant. Relevons quelques données qui parlent d'elles-mêmes.

L'influence de l'origine socio-économique

Au niveau collégial, 49% des répondants du secteur professionnel avaient un père dont la scolarité ne dépassait pas 7 années d'études. La proportion des pères sous-scolarisés était de 32% pour les répondants du secteur général et de 33% pour les répondants qui poursuivaient des études (63% d'inscrits à l'université, 32% d'inscrits dans un collège).

Chez ceux qui avaient abandonné leurs études, la proportion des pères sous-scolarisés était de 41%. Les données ventilées selon le revenu du père confirment ces résultats.

Au niveau secondaire (1), respectivement 58% et 54% des sortants du professionnel court et des sortants du professionnel long originaient de pères sous-scolarisés.

Les écarts dans les indices relatifs à l'origine socio-économique parlent par eux-mêmes. Le fait de provenir d'un milieu socio-économique défavorisé hypothèque les chances de poursuivre des études supérieures.

Le cheminement scolaire selon le sexe

On sait que seulement 43% de la clientèle du niveau collégial est féminine. C'est un premier indice qu'en moyenne les filles poursuivent leurs études moins longtemps que les garçons. D'autres données provenant de la Relance, nous permettent de confirmer ce fait.

---

(1) Données non analysées dans le présent document

Les répondants qui poursuivaient des études au delà du moment de l'enquête-relance étaient des garçons dans 59% des cas. Les filles constituaient 50% des sortants attendus (plutôt que 43%) et 55% des diplômés du secteur professionnel. Ces statistiques indiquent que plus de filles que de garçons terminent leurs études au niveau collégial tout comme au niveau secondaire.

Chez les abandons, nous retrouvons une proportion plus forte de garçons (63%) et c'est un indice que la sélection se fait plus tard dans leur cas. C'est aussi un indice que les filles sont moins portées à abandonner leurs études probablement à cause des exigences du marché du travail pour certaines professions féminines (les infirmières, les laborantines, etc.).

* * *

Donc, la composition des clientèles qui poursuivent des études supérieures (collégiales, universitaires) n'est pas représentative des diverses classes sociales ni de la proportion hommes-femmes dans la population.

ANNEXE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

QUESTIONNAIRE

RELANCE 1974

DIRECTIVES

Pour chaque question, vous avez à choisir une réponse. Veuillez noircir cette réponse dans la case correspondante ■

- Ne donnez qu'***une seule réponse*** par question.
- Sauf avis contraire, répondez à toutes les questions.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(6)

1. Quel était votre âge au 30 septembre 1973 ?

1 ☐ — 15 ans ou moins
2 ☐ — 16 ans
3 ☐ — 17 ans
4 ☐ — 18 ans
5 ☐ — 19 ans
6 ☐ — 20 ans
7 ☐ — 21 ans
8 ☐ — 22 ans ou plus

(7)

2. Indiquez approximativement le niveau de scolarité de votre père ?

1 ☐ — 7 ans d'études ou moins
2 ☐ — 8 ans à 11 ans d'études
3 ☐ — 12 ans à 15 ans d'études
4 ☐ — 16 ans d'études ou plus
5 ☐ — Je ne sais pas

(8)

3. Indiquez approximativement le revenu de votre père (ou soutien de famille)?

1 ☐ — Moins de $3,000
2 ☐ — $3,000 à $5,999
3 ☐ — $6,000 à $8,999
4 ☐ — $9,000 à $11,999
5 ☐ — $12,000 ou plus
6 ☐ — Je ne sais pas

(9)

4. Dans quel secteur de formation avez-vous fait vos études l'an dernier ?

1 ☐ — Formation générale

2 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

(10)

5. Êtes-vous satisfait des études que vous avez suivies l'an dernier?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(11)

6. Si vous êtes PEU OU PAS DU TOUT SATISFAIT, indiquez-en la principale raison?

1 ☐ — L'atmosphère de l'école, (ou du collège) ne me plaisait pas
2 ☐ — Les matières à étudier m'ennuyaient
3 ☐ — J'avais entrepris des études trop difficiles
4 ☐ — J'ai eu trop de mauvais professeurs
5 ☐ — J'étais mal orienté, peu motivé
6 ☐ — L'école, le collège était mal organisé (horaire, équipement, activités etc.)
7 ☐ — Je ne sais pas au juste

(12)

7. Est-ce que l'an dernier, vous avez pu obtenir dans votre école (ou collège) l'information nécessaire à votre orientation?

1 ☐ — Oui, très facilement
2 ☐ — Oui, mais difficilement
3 ☐ — Non, c'était pratiquement impossible
4 ☐ — Je n'ai pas cherché à obtenir cette information à l'école (ou collège)

(13)

8. Si c'était à refaire, est-ce que vous fréquenteriez la même école, le même collège que l'an dernier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non
3 ☐ — Je n'avais pas le choix

9. Indiquez, s'il y a lieu, les démarches que vous avez faites pour poursuivre des études au CEGEP (ou collège privé) ou à l'université en septembre 1973 ?

(14) 1 ☐ — Je n'ai fait aucune démarche en ce sens

J'ai fait des démarches pour m'inscrire dans les programmes suivants:
Pour vos démarches ***auprès des CEGEP*** ou *des* ***collèges privés***, consultez ***la liste N° 1*** de la page 10.

Pour vos démarches ***auprès des universités***, consultez *la liste N° 2* de la page 11.

A) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études ***où vous avez été refusé*** dans les cases situées à gauche.

EXEMPLE [0][1][1] = chirurgie dentaire (cegep)

(15-17) → ☐☐☐
(18-20) → ☐☐☐

B) Inscrivez le numéro du programme d'études ***où vous êtes actuellement inscrit.***

Si vous ne poursuivez pas d'études, inscrivez [0][0][0]

(21-23) → ☐☐☐

C) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études où vous avez été accepté, mais ***auxquels vous avez renoncé***.

(24-26) → ☐☐☐
(27-29) → ☐☐☐

D) Si vous n'êtes pas dans ***le programme où vous auriez préféré poursuivre vos études,*** indiquez le numéro de votre programme préféré.

(30-32) → ☐☐☐

(33)

10. Êtes-vous satisfait de votre situation actuelle?

1 ☐ — Ça me convient parfaitement
2 ☐ — Pratiquement, c'est acceptable
3 ☐ — C'est dommage, mais je l'accepte finalement
4 ☐ — Je ne puis faire mieux pour le moment
5 ☐ — Je n'ai tout simplement pas le choix

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(34) **11. Indiquez quelle était VOTRE SITUATION PRINCIPALE au cours des mois suivants.**

JUILLET 1973

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail, mais ***je cherchais un emploi*** (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et ***je ne cherchais pas d'emploi***

(35) **OCTOBRE 1973**

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail mais ***je cherchais un emploi*** (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et ***je ne cherchais pas d'emploi***

(36) **12. Indiquez votre situation actuellement.**

1 ☐ — Je suis principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — ***Je ne suis pas*** principalement ***aux études*** (c'est-à-dire que je suis au travail ou en chômage ou au foyer etc.)

. N'oubliez pas de noicir votre réponse à la question 12
. Selon que ***vous êtes*** ou ***n'êtes pas actuellement aux études,*** répondez maintenant à la section du questionnaire qui vous concerne

SECTION I

Si actuellement, ***vous êtes*** principalement aux études

(37) **13. Dans quel type d'établissement poursuivez-vous vos études?**

1 ☐ — Dans une école secondaire
2 ☐ — Dans un CEGEP
3 ☐ — Dans un collège privé
4 ☐ — Dans une université
5 ☐ — Dans un autre type, précisez

(38) **14. Êtes-vous dans votre établissement d'enseignement préféré?**

1 ☐ — Oui

2 ☐ — Non, j'ai été refusé par l'établissement que je préférais

3 ☐ — Non, j'ai dû quitter (échecs, déménagement etc.) mon établissement préféré

4 ☐ — Je n'ai de préférence pour aucun établissement en particulier

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(39-40)

15. Si vous êtes au collégial ou à l'université, indiquez le numéro de l'établissement que vous fréquentez d'après la liste n° 3 de la page 12.

→ ☐☐

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

SECTION II

Si actuellement, ***vous n'êtes pas*** principalement aux études

(41)

16. Dans quel secteur de formation avez-vous obtenu un diplôme (ou certificat) l'an dernier ?

1 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

2 ☐ — Formation générale

3 ☐ — Je n'ai pas obtenu de diplôme pour mes études de l'an dernier

Si vous avez répondu **formation professionnelle**, passez directement à la question 20

(42)

17. À quel moment avez-vous arrêté vos études?

1 ☐ — Entre septembre et décembre 1972
2 ☐ — Entre janvier et mai 1973
3 ☐ — Entre juin et août 1973
4 ☐ — Entre septembre et décembre 1973
5 ☐ — Après le 1er janvier 1974

(43-44)

18. Quelle CIRCONSTANCE PRINCIPALE vous a amené à mettre fin à vos études? Ne donnez qu'UNE SEULE RÉPONSE.

01 ☐ — Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège, école)
02 ☐ — J'ai trouvé un emploi que me convenait
03 ☐ — J'étais écœuré d'aller à l'école
04 ☐ — Je me suis marié (e)
05 ☐ — J'avais des mauvaises notes
06 ☐ — J'avais besoin d'argent
07 ☐ — J'étais malade (ou accident)
08 ☐ — J'ai cessé à cause de problèmes familiaux
09 ☐ — Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations
10 ☐ — Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(45)

19. Où situez-vous LA CAUSE PRINCIPALE qui vous a amené à mettre fin à vos études?

1 ☐ — C'est surtout ***le système scolaire,*** la façon dont il est organisé et fonctionne

2 ☐ — C'est surtout ***ma famille*** qui m'a causé des problèmes

3 ☐ — C'est surtout ***moi-même,*** je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire

4 ☐ — C'est toute la société, tout ***le système social*** qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations

5 ☐ — ***Je ne sais pas*** où situer cette cause principale

(46)

20. Pendant combien de semaines avez-vous chômé (être sans emploi et en chercher un) entre le 1er juillet 1973 et le 31 janvier 1974 ?

1 ☐ — Aucune
2 ☐ — 1 à 5 semaines
3 ☐ — 6 à 10 semaines
4 ☐ — 11 à 15 semaines
5 ☐ — 16 à 20 semaines
6 ☐ — 21 à 25 semaines
7 ☐ — 26 à 30 semaines

(47)

21. Combien d'emplois à temps plein (30 heures et plus par semaine) avez-vous occupés entre le 1er juillet 1973 et le 31 janvier 1974 ? (Comptez autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents).

1 ☐ — Aucun
2 ☐ — Un
3 ☐ — Deux
4 ☐ — Trois et plus

Si vous avez répondu ***aucun,*** passez directement à la question 25

(48)

22. Quand avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Avant juin 1973
2 ☐ — En juin ou en juillet 1973
3 ☐ — En août ou en septembre 1973
4 ☐ — En octobre ou en novembre 1973
5 ☐ — En décembre 1973 ou en janvier 1974
6 ☐ — Après le 31 janvier 1974

(49)

23. De quelle façon avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Par un parent, un ami ou une connaissance
2 ☐ — Par l'école
3 ☐ — Par un bureau de placement
4 ☐ — En répondant à une annonce
5 ☐ — En m'adressant personnellement auprès d'un employeur ou d'une entreprise
6 ☐ — J'avais déjà travaillé pour cet employeur

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(50)

24. Avec combien d'employeurs différents avez-vous eu des rencontres personnelles (entrevues) avant d'accepter ce premier emploi à temps plein?

1 ☐ — 1 seulement
2 ☐ — 2 — 3
3 ☐ — 4 — 5
4 ☐ — 6 et plus

(51)

25. Quelle est votre situation actuellement?

1 ☐ — J'ai un ***emploi à temps plein*** (plus de 30 heures par semaine) (1re réponse)
2 ☐ — J'ai un ***emploi à temps partiel*** (moins de 30 heures par semaine) (2e réponse)
3 ☐ — Je ne travaille pas et ***je ne cherche pas de travail*** (3e réponse)
4 ☐ — Je ne travaille pas, mais ***je cherche du travail*** (chômage) (4e réponse)

Si vous avez inscrit *la* ***1re réponse,*** continuez à la question 26.

Si vous avez inscrit *la* ***2e réponse,*** passez directement à la question 36.

Si vous avez inscrit *la* ***3e réponse,*** passez directement à la question 37.

Si vous avez inscrit *la* ***4e réponse,*** retournez votre questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe. Merci de votre collaboration.

(52)

26. Est-ce que cet emploi à temps plein est votre premier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non, je n'ai plus mon premier emploi parce que cet employeur n'avait plus de travail pour moi
3 ☐ — Non, parce que j'avais quitté moi-même mon premier emploi

(53-54)

27. Quel est votre salaire par semaine (avant déductions) pour cet emploi actuel à temps plein?

01 ☐ — $ 40 et moins
02 ☐ — $ 41 à $ 50
03 ☐ — $ 51 à $ 60
04 ☐ — $ 61 à $ 70
05 ☐ — $ 71 à $ 80
06 ☐ — $ 81 à $ 90
07 ☐ — $ 91 à $100
08 ☐ — $101 à $110
09 ☐ — $111 à $120
10 ☐ — $121 à $130
11 ☐ — $131 à $140
12 ☐ — $141 à $150
13 ☐ — $151 à $160
14 ☐ — Plus de $160

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(55-58)

28. Quel est le titre de cet emploi? (Donner deux mots plutôt qu'un. Exemple: réparateur de carrosserie, tourneur sur métal).

29. Expliquez en quelques mots (20 mots), quel genre de travail vous faites dans l'exercice de votre emploi actuel à temps plein.

30. Si vous avez fait des études dans le secteur professionnel l'an dernier, nommez la spécialité que vous avez apprise.

(59)

31. Votre emploi actuel correspond-il aux études que vous avez faites?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

Si vous avez répondu *peu* ou *pas du tout*, passez directement à la question 34.

(60)

32. D'après votre expérience, votre préparation scolaire est-elle SUFFISANTE pour l'emploi que vous occupez actuellement?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non

Si vous avez répondu *oui*, passez directement à la question 34.

(61)

33. Pour quelle raison principale votre préparation scolaire est-elle insuffisante?

1 ☐ — Le caractère démodé du programme d'études (contenu des cours) que j'ai suivi
2 ☐ — Le manque d'équipement dans notre école ou collège
3 ☐ — Le manque de stages pratiques sur le marché du travail
4 ☐ — L'incompétence des professeurs
5 ☐ — J'ai trop négligé mon travail scolaire
6 ☐ — Aucune de ces raisons

(62)

34. Êtes-vous satisfait de votre emploi actuel ?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(63)

35. Pendant combien de temps envisagez-vous conserver cet emploi?

1 ☐ — Je veux le conserver longtemps parce que c'est un emploi d'avenir
2 ☐ — Pour le moment, je n'ai pas l'intention de changer d'emploi
3 ☐ — Je vais conserver cet emploi pour quelque temps encore
4 ☐ — J'espère changer d'emploi bientôt

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(64)

36. Pourquoi travaillez-vous à temps partiel?

1 ☐ — Parce que je ne trouve pas d'emploi à temps plein
2 ☐ — Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier
3 ☐ — Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(65)

37. Pour quelle raison principale ne cherchez-vous pas de travail? (Ne donnez qu'une seule réponse).

1 ☐ — Je m'occupe de mon foyer
2 ☐ — Je suis malade (ou accident)
3 ☐ — Je veux recommencer mes études prochainement
4 ☐ — Ça ne sert à rien de chercher
5 ☐ — Je n'ai pas besoin de travailler
6 ☐ — Mon employeur va me rappeler prochainement
7 ☐ — Je fais des expériences personnelles (voyages, action sociale etc)
8 ☐ — Autre réponse, précisez

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

LISTE Nº 1

(Programmes des cegep et collèges)

010 SCIENCES DE LA SANTÉ:

011 chirurgie dentaire
012 diététique et nutrition
013 éducation physique
014 médecine
015 médecine vétérinaire
016 optométrie
017 pharmacie
018 sciences infirmières

020 SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES:

021 agriculture
022 architecture
023 foresterie et géodésie
024 sciences appliquées (génies)
025 sciences pures

030 SCIENCES HUMAINES:

031 droit
032 géographie
033 histoire
034 philosophie
035 psychologie
036 sciences de l'éducation
037 sciences religieuses et théologie
038 sciences sociales
039 service social

040 SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:

050 ARTS

051 arts plastiques
053 cinéma
055 musique

060 LETTRES

SECTEUR — TECHNIQUES BIOLOGIQUES

110 Techniques dentaires
111 Techniques d'assistance dentaire
120 Techniques de diététique
141 Techniques d'inhalothérapie
142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières

SECTEUR — TECHNIQUES PHYSIQUES

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
230 Techniques cartographiques et Géodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Électrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

SECTEUR — TECHNIQUES HUMAINES

310 Techniques auxiliaires de la justice
351 Techniques d'éducation spécialisée
382 Techniques d'aménagement
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs

SECTEUR — TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
420 Informatique
430 Techniques hôtelières

SECTEUR — ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués

580 AUTRES PROGRAMMES

LISTE Nº 2

(Programmes des universités)

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée

ARTS

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme — Information
807 Langues et traduction
808 Lettres/littérature (Français, Anglais etc.)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Économique
815 Éducation physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Génagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogique
825 Philosophie
826 Psycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTÉ

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières)
839 Optométrie
840 Orthophonie — Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUÉES

851 Architecture
852 Agriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THÉOLOGIE

872 Catéchèse
873 Théologie

874 **AUTRES PROGRAMMES**

LISTE Nº 3

(Établissements d'enseignement)

CEGEP

10 Ahuntsic
11 André-Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Bourgchemin, Cegep Régional
14 Champlain, Cegep Régional
15 Côte-Nord, Cegep Régional
16 Dawson
17 Édouard-Montpetit
18 F.-X.-Garneau
19 Gaspésie
20 Hull
21 John Abbott
22 Joliette
23 La Pocatière
24 Lévis-Lauzon
25 Limoilou
26 Lionel-Groulx
27 Maisonneuve
28 Matane
29 Montmorency
30 Rimouski
31 Rivière-du-Loup
32 Rosemont
33 Rouyn-Noranda
34 Saguenay-Lac-St-Jean, Cegep Régional
35 Sainte-Foy
36 St-Jean-Sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Shawinigan
40 Sherbrooke
41 Thetford-Mines
42 Trois-Rivières
43 Valleyfield
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLÈGES PRIVÉS

47 Collège André Grasset
48 Collège de l'Assomption
49 Collège de Lévis
50 Collège de Mérici
51 Collège de St-Damien
52 Collège Durocher
53 Collège Français Inc.
54 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
55 Collège Jésus-Marie de Sillery
56 Collège Laflèche
57 Collège Marguerite-d'Youville
58 Collège Marie de France
59 Collège Marie Victorin
60 Collège Stanislas
61 Conservatoire Lasalle
62 École de Musique Vincent d'Indy
63 École Supérieure de Musique
64 Institut Marguerite Bourgeoys
65 Marianopolis College
66 Notre-Dame Secretariat School
67 Petit Séminaire de Québec
68 Petit Séminaire de St-Georges
69 Séminaire de Sherbrooke
70 Séminaire des Saints-Apôtres
71 Séminaire St-Augustin
72 Autres collèges privés

UNIVERSITÉS

80 Université Laval
81 Université de Montréal
82 Université du Québec à Montréal (UQAM)
83 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
84 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
85 Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR)
86 Service universitaire du Nord-Ouest québécois (SUNOQ)
87 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
88 Université de Sherbrooke
89 Université McGill
90 Université Sir Georges Williams
91 Université Bishop's
92 Université d'Ottawa
93 Autres Universités

99 **AUTRES ÉTABLISSEMENTS**

Publié par le Ministère de l'Éducation
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - 1974
D. 1171 Code 28-3002

DANS LA MÊME SÉRIE:

Suzanne Fontaine. LES SYSTÈMES D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE. Septembre 1973. (4-11)

Jean-Maurice Plourde. METHODE-CADRE: ELABORATION DE PROFILS DE FORMATION PROFESSIONNELLE. Octobre 1973. (4-12)

Nicolas Bibawi, Jean-Maurice Plourde, Yvon St-Amour. COMMENT FORMULER LES ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOUS FORME D'OBJECTIFS. Novembre 1974. (4-13)

Diane Gaumond, Daniel Monnier, RELANCE 1973 (TOME 1): LES SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1971/72 FACE AU MARCHE DU TRAVAIL. Novembre 1973. (4-14)

Michèle Taillon. INVENTAIRE DE SOURCES DE DONNEES SUR LA MAIN-D'OEUVRE ET L'EMPLOI. Juillet 1974. (4-15)

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1973 (TOME 2): ABANDON OU POURSUITE DES ETUDES CHEZ LES ETUDIANTS SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1971/72. Octobre 1974. (4-16)

Marc Audet. RAPPORT DE RECHERCHE SUR "L'ANALYSE DES TACHES" DES PROFESSEURS DE L'ELEMENTAIRE (TOME 1). Mars 1975. (4-18)

Jean-Guy Darveau, Yvon St-Amour. MISE A L'ESSAI DU PROGRAMME "MECANICIEN D'ENTRETIEN II". Décembre 1974. (4-19)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Juillet 1975